



## Journée thématique d'échanges

« **Connaissance des paysages entre Haute-Garonne et Ariège :  
questionner et utiliser la structuration des perceptions paysagères in  
situ** »

14 novembre 2013

Montesquieu Volvestre (Haute-Garonne)

COMPTE RENDU

### MOTS D'INTRODUCTION

- Catherine PELLEGRY-HOLLARD (DREAL MP) rappelle les finalités du Réseau Paysage Midi-Pyrénées et l'esprit de la journée thématique d'échanges. Il s'agit d'un format très participatif où l'objectif est de faire travailler sur la notion de paysage des petits groupes après une observation du terrain. Elle remercie vivement la mairie de Montesquieu pour son accueil et excuse Monsieur le maire qui n'a pas pu se libérer pour participer à la journée.

- Philippe LABAUME (URCAUE MP), Agnès LEGENDRE (CAUE 09) et Jean François ARAMENDY (CAUE 31) présentent sur la base d'un diaporama les atlas et inventaires des paysages disponibles au niveau régional et départemental en faisant un zoom sur les secteurs haut-garonnais et ariégeois de notre zone d'étude :

- les origines, une mission paysage régionale en 1994,
- des atlas et inventaires départementaux de 1997 à 2010,
- une mise en perspective régionale à partir de 2011,
- zoom : Ariège et Haute-Garonne.

**CAUE**

#### 4. Zoom : Haute-Garonne

**Pas d'Atlas mais des inventaires complémentaires...**

- 2007 - Inventaire des paysages des coteaux Nord du Comminges réalisé par Marie Verdier (Paysagiste DPLG - Atelier des arbres)  
Maître d'ouvrage : DDT 31
- 2011 - Charte architecturale et paysagère du Syndicat mixte du Pays sud Toulousain réalisé par Agence Follea Gautier (Paysagiste - Urbaniste)  
Maître d'ouvrage : Pays sud Toulousain

... qui définissent quelques unités du département avec leurs enjeux

### DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- Philippe BÉRINGUIER (GEODE), référent de la journée d'échanges précise la problématique abordée ainsi que le déroulement de la journée :

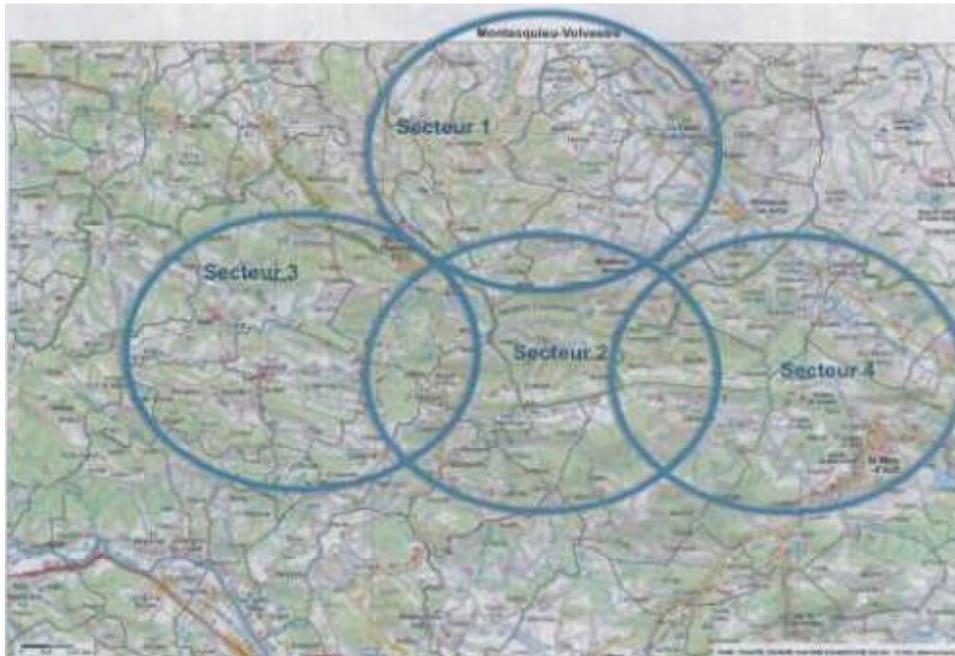
- *Matinée sur le terrain* : présentation des objectifs et des consignes, constitution des groupes, travail de terrain en groupes avec feuille de consigne, dossier documentaire, secteur d'étude et nature de la production attendue.
- Après-midi en salle : synthèse par groupe et mise en forme des supports de présentation, présentation des travaux de chaque groupe et échanges collectifs.

## MATINÉE SUR LE TERRAIN

---

### ▪ Consignes et organisation pratique

- Documents fournis : éléments de contexte et questionnements, extrait de la CEP, consignes et attendus, carte du territoire de réflexion, carte topographique des secteurs de travail, cartes et fiches des entités paysagères (URCAUE), cartes et fiches des unités paysagères (CG 09/ Mazas), carte et fiches des unités paysagères (Pays Sud toulousain/Foléa), carte et tableau des entités paysagères (PNR PA), carte du relief et de la géologie (géoportail).



Carte des 4 secteurs de travail

- Les questions à traiter :

#### 1. Réflexion et approche globale commune à tous les groupes

*A partir des éléments de connaissance fournis et de la reconnaissance du terrain, quels sont les éléments de caractérisation ainsi que les questions que vous souhaiteriez voir traiter dans le cadre d'une réflexion pour la réalisation d'un PLUI ?*

*Vous proposerez une trame détaillée d'un « porter à connaissance paysage » contextualisé et illustré et vous préciserez les orientations et les enjeux à l'attention des élus, du bureau d'études et des personnes publiques associées.*

#### 2. Retenir un enjeu et le décliner selon un double focus

*Un double focus, d'une part spatial (niveaux de paysage) et thématique (articuler plusieurs enjeux au besoin, lien agriculture et urbanismes par ex.).*

*Vous proposerez une approche plus approfondie, un zoom, d'un type de paysage et d'un type d'enjeu (toujours dans une perspective PLUI) qui concernent une entrée thématique : comme par exemple le projet agricole, les extensions urbaines (habitat et équipements publics), les entrées de bourg et de village, l'exploitation forestière, les cours d'eau...*

- Production attendue pour chaque groupe :

Réalisation d'un ou deux A1 (fond cartographique en Net B) avec différents supports : cartes, photos, croquis et textes.. Présentation orale collective suivi d'un débat.

- **Les groupes sur le terrain**



## **APRES-MIDI EN SALLE**

---

- **Travail en ateliers**



### ▪ Restitutions par groupe

*Nota Bene : Les éléments qui suivent doivent être pris comme des illustrations de la restitution des travaux de groupe : les propos sont des ébauches qui font peut-être l'objet de mauvaise interprétation de la part du rédacteur*

#### **- GROUPE 1 (secteur 1 vallée de l'Arize), rapporteurs Pascal ANDREY et Florent VILLE**

##### Réflexion et approche globale :

- territoire varié avec deux entités Volvestre et Plantaurel/petites Pyrénées. Vallée de l'Arize avec des coteaux au profil différents au Nord et au Sud.

- Proposition de faire remonter la limite des coteaux du Plantaurel vers Sainte Croix.

##### Enjeux :

- enjeu de l'activité agricole

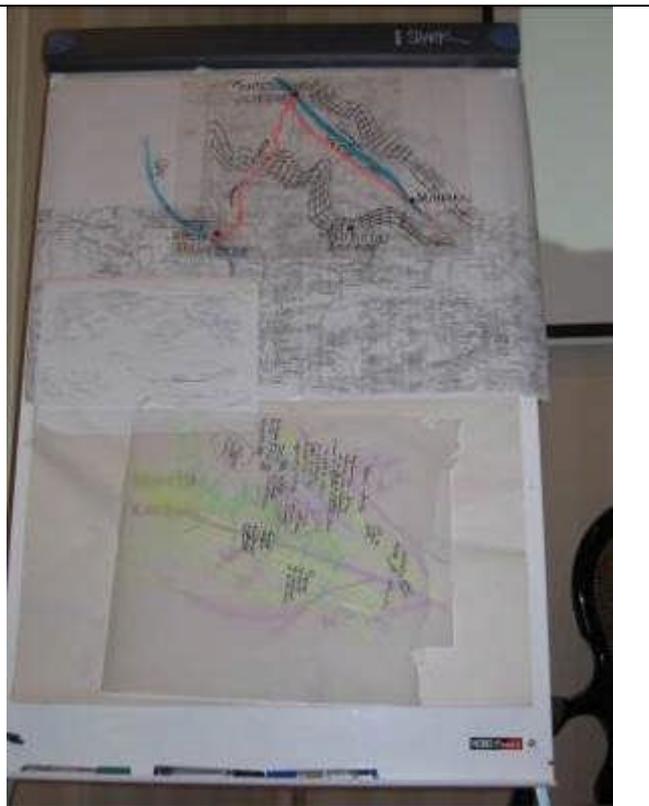
- préservation des coteaux Nord (impact visuel)

- traitement architectural des communes de la vallée et gérer la frontière entre agriculture et habitat.

- qualité des espaces publics en lien avec l'Arize à améliorer.

##### Conclusion :

au niveau du PLUI bloquer l'urbanisation au niveau des coteaux et travailler avec services agricoles pour préserver le maillage agropastoral (cf. charte paysagère).



**- GROUPE 2 (secteur 2 transition petites Pyrénées et Plantaurel) rapporteurs Adrien COUTANCEAU et Corinne KRON-RAMIREZ**

Réflexion et approche globale :

- Sud du secteur agroforestier, sols acides enrichissement sur les coteaux et plateaux cultivés.
- à l'Est, paysages calcaires avec chênes blancs.
- à l'Ouest, vallée du Volp, paysages fermés avec beaucoup de forêts.
- Nord du secteur, zone plus accidentée alternance de coteaux et petites vallées sols acides avec châtaigneraies.

Enjeux :

- enjeux agroforestiers, l'économie de la filière forestière semble dynamique
- tourisme équestre.
- pelouses sèches à préserver
- identifier les zones à urbaniser ou non.
- projet d'éoliennes de Camarade.

Conclusion :

au niveau du PLUI les questions agricoles et forestières sont prédominantes. Une charte paysagère pour les bâtiments agricoles, comment réutiliser les bâtiments anciens et mieux intégrer les bâtiments nouveaux.



**- GROUPE 3 (secteur 3 autour de Tourtouse) rapporteur Jean-Pascal SALAMBEHERE**

Réflexion et approche globale :

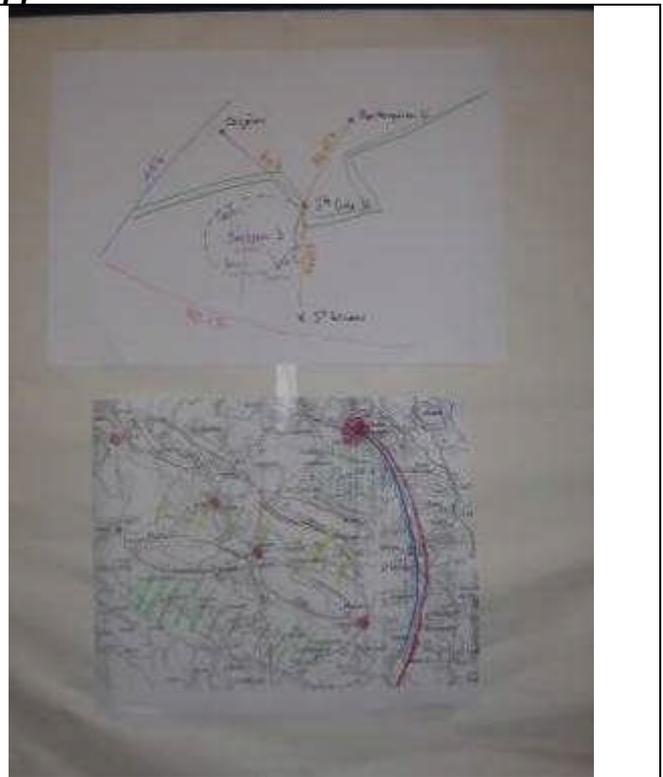
- secteur très sinueux, habitat agricole diffus.
- logique géomorphologique nord/sud avec deux arêtes qui laissent deviner à l'est le Plantaurel
- boisements sur les croupes, cultures en contrebas avec mosaïque de petites parcelles.
- paysage très homogène sur le secteur
- pas de pression (peu de maisons neuves) plutôt déprise mais installation de néo ruraux.
- forêt semble gagner du terrain.

Enjeux :

- Territoire en équilibre avec peu de pression, comment favoriser de nouveaux arrivants
- Tourisme vert rando, VTT, chevaux

Conclusion :

Pour un PUI, la question serait : où pose-t-on les zones humides ? Comment maintenir l'équilibre qui donne le sentiment d'intimité.



## - GROUPE 4 (secteur 4 vers le Mas-d'Azil) rapporteur Alain HATTERLEY

### Réflexion et approche globale :

- différents « acteurs » en présence : eau, plaine Arize, plateau agroforestier, pelouses sèches.
- plaine Arize, habitat groupée et bocage
- Mas d'Azil : bourg avec extension urbaine linéaire sur coline exposée au Sud
- site touristique du mas d'Azil

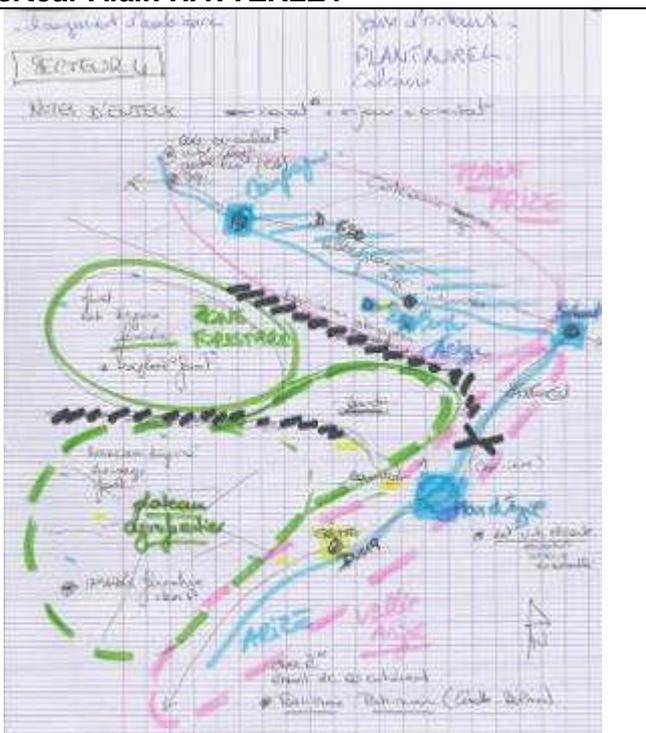
### Enjeux :

- Tourisme dans la vallée de l'Arize :
- maintenir l'attractivité du territoire (espaces ouverts, création de sentiers de découverte)
- valoriser le bâti (charte architecturale, OPAH, opération façade, espaces publics).
- valoriser le patrimoine avec signalétique

### Conclusion :

Valoriser la continuité de la vallée de l'Arize en 09 et 31

Mettre en place dans le cadre du PLUI, un règlement de publicité intercommunal..



### ■ Échanges collectifs

- M.J. FORTIN qui avait suivi la journée organisée par le réseau paysage sur le canal du Midi a trouver l'exercice de la journée plus difficile car, travaillant à une échelle plus large, il fallait se familiariser avec le paysage. Malgré la difficulté d'appréhension du territoire dans le temps imparti, MJ Fortin a souligné, par la démarche proposée et le choix du territoire, la richesse des échanges au sein du groupe et la diversité des échelles de perception.

- S. PARADIS qui est passée d'un groupe à l'autre pendant le travail en salle, observe que l'étape de caractérisation du paysage ne s'est pas référée aux documents mis à disposition. Ceci questionne ensuite l'articulation de ces documents avec le terrain. Les éléments qui permettent de caractériser les entités ne sont pas toujours identifiées. Les groupes ont mis beaucoup de temps à se réapproprier les documents par rapport à la journée « canal du Midi » plus concrète.

- M. CONSTANS pense que les limites entre entités doivent restées floues, il faut accepter la continuité du paysage. L'entité n'est qu'un guide et muni des entités, il faut observer le terrain. ??? je ne comprends pas cette phrase

- Ph. BÉRINGUIER rappelle que l'appréhension du paysage passe par des jeux d'échelles. Il est important de resituer le territoire par rapport à des échelles de paysage supérieures ou inférieures.

- M. J. FORTIN pose la question de l'usage des atlas :

- DDT 32 : utilisation pour les porter à connaissance des documents d'urbanisme, les notes d'enjeu sont réalisées à partir de l'atlas et du terrain.

- DDT 46 : les atlas sont utilisés mais il faut pouvoir garder un regard critique, le terrain fait évoluer l'atlas.

- CAUE 32 : il est important que l'atlas soit partagé pour garantir une cohérence entre les administrations.

- DDT 81 : les BET utilisent les atlas qui servent aussi de base pour les notes d'enjeu. L'atlas est aussi une source d'informations pour les collectivités.

- Ph. BÉRINGUIER a relevé dans les présentations des mots récurrents :

- mosaïque : faut-il développer des actions spécifiques pour maintenir cette diversité ?

- intimité : ambiance secrète peut-être déclinées dans le développement touristique.
- développement de l'urbanisme sur les coteaux, est-ce le plus mauvais ? Construire dans la pente peut se faire de façon qualitative, pas partout et pas n'importe où. Ne faut-il pas privilégier l'urbanisation des coteaux non agricoles pour préserver les terrains de qualité agronomique de la plaine ?

### ▪ Conclusion

S. BROSSARD-LOTTIGIER remercie la mairie de Montesquieu et le pays Sud toulousain pour l'accueil de la journée. La question de l'utilité des atlas est essentielle, plus globalement elle pose la question de l'utilité de la connaissance. L'atlas permet d'accueillir d'autres regards et d'apporter une trame de fond pour poser le regard de chacun puis partager un projet politique de territoire. Dans les démarches d'atlas l'échelle plus précise est à développer et peut être de façon privilégiée dans les secteurs complexes en articulation le cas échéant avec des démarches de portrait de territoire.

F. POVEDA, chargée de mission culture au pays Sud toulousain explique rapidement comment la culture a été associée au projet de paysage de la vallée de l'Arize en partenariat avec la DREAL et les CAUE 31. Ce portrait de paysage a permis de recueillir les perceptions des habitants, l'étape suivante étant de les retranscrire dans les PLU.

### 32 PARTICIPANTS :

ANDREY Pascal DDT 81 ; ARAMENDY Jean-François CAUE 31 ; BAER Véronique Arbres et Paysages d'Autan ; BERINGUIER Philippe UTM/GEODE ; BERTRAND William étudiant M2 « géographie environnement et paysage » ; BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie DREAL Midi Pyrénées ; CERVERA Dominique DDT 31 ; CONSTANS Michèle ENFA ; COUTANCEAU Adrien PNR PA ; FORTIN Marie-José Université du Québec ; FRANCESCHI Camille étudiante M2 « géographie environnement et paysage » ; GINESTE Jean DDT 82 ; GIULINI Pierre DDT 32 ; GUNST Marie-Claire OT de Montesquieu ; HATTERLEY Alain DDT 46 ; KRON-RAMIREZ Corinne DREAL Midi Pyrénées ; LABAUME Philippe, URCAUE Midi Pyrénées ; LASSERRE Pascale DDT 65 ; LAUER Franck étudiant M2 « géographie environnement et paysage » ; LAVIELLE Michèle DDT 31 ; LEGENDRE Agnès CAUE 09 ; MONTENON Adeline étudiante M2 « géographie environnement et paysage » ; PABA Aurore étudiante M2 « géographie environnement et paysage » ; PARADIS Sylvie ESAP ; PELLEGRY-HOLLARD Catherine DREAL Midi Pyrénées ; PERSCHKE Sonia DDT 09 ; POVEDA Florence Pays Sud toulousain ; RICAUD LAFFITTE Laetitia CAUE 32 ; SABOT Christophe DDT 32 ; SALAMBEHERE Jean-Pascal DREAL Midi Pyrénées ; TOULIS Séverine URCAUE Midi Pyrénées ; VILLE Florent CG 64.

### EXCUSÉE :

GUIRAL Isabelle CG 46



*DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013*